

DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE, PAR M. GUIZOT.

N'ose espérer qu'on ne trouvera rien dans cet écrit, dit l'illustre publiciste, qui porte l'empreinte de ma situation personnelle... Je n'ai pensé qu'à la situation de mon pays.

Analysant cette situation, indiquer les conditions politiques de la paix sociale en France, tel est le but de la brochure que l'exilé de Brompton a publiée il y a quelques jours. Ce travail, où se retrouvent toutes les qualités de l'auteur, ne compte pas moins de sept chapitres. Mais le style de M. Guizot est si fortement dessiné, sa pensée si vigoureuse et si nette, que nous allons essayer de résumer, en quelques pages, la belle analyse à laquelle il vient de soumettre la société française. Ce n'est qu'après avoir crayonné cette esquisse destinée à ceux de nos abonnés qui n'ont pu lire l'opuscule de M. Guizot, que nous nous permettrons de présenter quelques observations un célèbre écrivain.

—La révolution française serait-elle destinée à n'entasser que des ruines, sur ses triomphes?—Oui, tant que la France ne fera pas, dans ses idées, dans ses institutions, dans le gouvernement de ses affaires, un triage entre ce qui est vrai et ce qui est faux, entre ce qui est honnête et ce qui est pervers, entre ce qui est possible et ce qui est chimérique. Le chaos se cache aujourd'hui sous ce mot: *Démocratie*, mot qui sert de talisman à tous les partis et qui lance inécessamment la guerre sociale au milieu de nous. Des hommes se sont rencontrés qui ont dit: "Tous les maux viennent des gouvernements qui corrompent l'homme en le violentant ou en le trompant." Il y a une immense ignorance de la nature de l'homme et de sa condition à croire que, laissée à elle-même, la nature humaine va au bien et y peut suffire. C'est là l'erreur de l'orgueil. Résister non-seulement au mal, mais au principe du mal, non-seulement au désordre, mais aux passions et aux idées qui enfantent le désordre, voilà la mission essentielle, le premier devoir de tout gouvernement. Les sociétés démocratiques n'ont point ce privilège que l'esprit de gouvernement y soit moins nécessaire. Tout gouvernement, quelque puisse être sa forme ou son nom, qui, soit par le vice de son organisation, soit par la faiblesse de sa volonté, ne suffira pas à la tâche inévitable de défendre le bien contre le mal, l'ordre contre l'anarchie, perdra la démocratie au lieu de la fonder. Le gouvernement républicain est tenu aux mêmes devoirs que tout autre gouvernement.

—Mais pendant qu'ils retentissent au milieu de nous, la guerre sociale déteste, terrible par les maux qu'elle fait souffrir et par ceux qu'elle fait prévoir! C'est un fléau, une honte que notre temps ne peut accepter. La paix sociale! tel est le besoin suprême de la France. Un gouvernement, démocratique ou autre, ne peut estimer sa victoire réelle qu'après avoir rétabli la paix. Or, la paix regne-t-elle maintenant en France? Est-ce qu'elle s'approche même? Non; partout les intérêts, les passions, les prétentions, les situations, les classes diverses sont aux prises. La République démocratique est près de se plonger et de nous plonger dans le chaos de la guerre sociale. "Tous les systèmes ont été tentés et reconnus impuissants, disent les socialistes; nos idées seules n'ont pas encore été mises à l'épreuve; notre jour est venu."

Jusqu'ici les idées socialistes ne s'étaient produites que sur une petite échelle. Aujourd'hui elles montent hardiment sur la grande scène. La République sociale parle haut, il faut donc regarder en face. Cette République, pour assurer à tous les individus humains la réputation égale et inécessamment mobile des biens et des plaisirs de la vie, fait descendre les hommes au rang des animaux; elle aboie le genre humain. C'est la plus absurde en même temps que la plus perverse des chimères. Mais que ceci ne nous rassure pas. Rien n'est plus dangereux que ce qui est à la fois fort et impossible. Comment le socialisme ne serait-il pas fort? Il offre aux populations des droits au service de leurs intérêts; il évoque leurs passions au nom de la justice et de la vérité. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, car c'est nous-mêmes qui alimentons inécessamment l'incendie. C'est le chaos de nos idées et de nos mœurs politiques qui abat devant le socialisme tous les remparts de la société. Le premier pas pour sortir de ce chaos, c'est d'accepter franchement tous les éléments réels et essentiels de la société telle qu'elle existe aujourd'hui en France.

L'unité de lois et l'égalité de droits sont le fait caractéristique de la société civile en France. Mais au sein de cette unité et de cette égalité civile existent des diversités et des inégalités nombreuses. Il y a la grande, la moyenne, la petite propriété. Parmi les classes ouvrières se rencontrent aussi ces inégalités. On observe le même fait dans les professions dites libérales. Tel avocat acquiert renom, richesse, influence; tel autre végète toute sa vie dans l'obscurité. C'est contre ces faits qui découlent de la nature et de la condition de l'homme, et qui se produisent naturellement dans toute société, que se fait la guerre dont nous sommes les témoins. La France est à la fois très-nouvelle et pleine de passé; elle renferme des conditions sociales et des situations politiques profondément diverses et inégales. Il n'y a point d'aristocratie proprement dite, mais il y a autre chose que de la démocratie. Que toutes les classes en France vivent donc ensemble et en paix, la liberté comme le repos, la grandeur comme la sécurité de la France sont à ce prix.—Mais à quelle condition la paix sociale?

—Quand on aura reconnu et admis que les classes diverses qui existent parmi nous, et les partis politiques qui leur correspondent, sous les éléments naturels, profonds, de la société française, on aura fait un grand pas vers la paix tant désirée. Cette paix sera impossible tant que les grands partis politiques qui divisent la France nourriront l'espoir de s'annuler mutuellement et de posséder seuls l'empire. Depuis 1789, il y a eu lutte continuelle entre l'élément aristocratique et les éléments démocratiques, lutte à mort, dans laquelle ni l'un ni l'autre des combattants ne croyait pouvoir vivre si son rival restait debout devant lui.

Napoléon suspendit cette guerre. Mais après lui, de 1814 à 1830, et de 1830 à 1848, le combat recommença. Maintenant, un troisième champion est descendu dans la lice. L'élément démocratique s'est divisé. Contre les classes moyennes on dresse les classes ouvrières; contre la bourgeoisie, le peuple. Le peuple, dit-on, a seul droit à l'empire, et nul rival, ancien ou récent, noble ou bourgeois, ne peut être admis à partager avec lui.

Point de société possible avec de telles prétentions. Il faut donc que les grands éléments de notre société, l'ancienne aristocratie, les classes moyennes, le peuple, renouent à l'espoir de s'annuler mutuellement, et se résignent à vivre ensemble et côte à côte, dans le gouvernement comme dans la vie civile. Il faut que le gouvernement soit organisé de telle sorte que les divers éléments de la société y trouvent leur place et leur part.—"Mais, disent un grand nombre de nos modernes publicistes, l'unité nationale entraîne l'unité politique; il n'y a qu'un peuple; donc il ne peut exister, à la tête du peuple, qu'un seul pouvoir.

Messonge aussi bien que tyrannie! Un peuple n'est pas une immense addition d'hommes; c'est un grand corps organisé, formé par l'union au sein de la même patrie, de certains éléments sociaux qui se forment et s'organisent eux-mêmes naturellement, en vertu des lois primitives de Dieu et des actes libres de l'homme. L'unité sociale veut qu'il n'y ait qu'un gouvernement. Mais la diversité des éléments sociaux veut que ce gouvernement ne soit pas un pouvoir unique. La diversité d'origine et de nature est l'une des conditions essentielles de la force intrinsèque et réelle des pouvoirs. On parle beaucoup de la centralisation, de l'unité administrative; elle a rendu d'immenses services à la France; nous gardons beaucoup de ses formes, de ses règles, de ses usages; mais le temps de sa souveraineté est passé. Elle ne suffit plus aujourd'hui aux besoins dominants, aux périls pressants de notre société. Partout attaqués, il faut que la propriété, la famille, toutes les bases de la société soient partout fortement défendues. Il faut que partout les propriétaires, les chefs de famille, soient mis en mesure de soutenir la société en faisant ses affaires. Partout le pouvoir central doit tenir le drapeau de l'ordre social; nulle part, il ne peut à lui seul porter tout le fardeau.

—Que la France, quel que soit le péril, ne compte pas sur le pouvoir absolu pour la sauver. Ce pouvoir ne répondrait pas à sa confiance.

—On ne supprimera pas plus la liberté dans le gouvernement que la démocratie dans la société.

Pour régler et contenir la démocratie, il faut qu'elle puisse toujours monter elle-même, et jamais faire descendre ce qui n'est pas elle; qu'elle trouve partout des issues, et rencontre partout des barrières. Que les canaux ne soient jamais fermés, que les digues ne soient jamais entamées. C'est de l'union de toutes les forces conservatrices de la société, c'est de leur action commune et efficace, que dépend le salut, le salut de tout et de tous.

Mais, pour rétablir en France la paix sociale, il ne suffit pas de constituer une bonne organisation des pouvoirs. Il faut de la part de tous les peuples eux-mêmes une certaine dose de sagesse et de vertu. C'est folie de croire à la puissance souveraine de la mécanique. On parle beaucoup du christianisme, depuis février; tout le monde invoque l'Évangile. Mais, si la société était sérieusement, effectivement chrétienne, les riches s'appliqueraient avec dévouement à soulager les misères des pauvres, et ceux-ci seraient soumis aux volontés de Dieu et aux lois de la société.

Ni l'esprit de famille, ni l'esprit politique ne suffiraient à raffermir la société française sur ses fondements. Il lui faut le secours d'un autre esprit plus haut, et qui pénètre encore plus avant dans les âmes: le secours de l'esprit religieux. Ne di-jez donc pas aisément avec la religion; ne redoutez pas les influences religieuses, les libertés religieuses; laissez-les s'exercer et déployer grandement, puissamment.

Esprit religieux, esprit de famille, esprit politique, ni la paix sociale, ni la stabilité, ni la liberté ne peuvent se passer de leur concours.

Nous avons de quoi lutter contre le mal qui nous dévore. Mais la voie est immense. "Il n'y a point de termes pour le qualifier, point de mesure pour le mesurer." Que toutes les forces saintes de la France s'unissent donc pour le combattre. Ce n'est pas trop, et il ne faut pas que ce soit trop tard. La France aura encore besoin que Dieu la protège pour être sauvée.

Nous avons fait tous nos efforts pour rendre fidèlement la pensée de M. Guizot. Dans un second article, nous soumettrons son œuvre à un consciencieux examen.

AURÉLIEN DE COURSON.

Résolutions passées à une assemblée des habitants de Leitchfield, Mansfield, Calumet, Allumettes, Walsrom, Chester, et Sheen duent convoquée par un nombre des électeurs les plus influents de ces townships, et tenue le 3 avril à Mansfield. P. X. Bastien étant au fauteuil, et M. Louis M. Couslée secrétaire.

Il a été résolu:—Que cette assemblée a des raisons d'être reconnaissante pour les nombreux bienfaits que le comté d'Ottawa a reçus par les mains de Son Excellence depuis une couple d'années; quelques-uns d'entre eux étant de la plus grande importance; tels que la réduction dans le prix des terres ainsi que la facilité accordée pour en remplir les paiements; l'enquête sur la région du département des terres de la couronne, (surtout en ce qui regarde le bois de merain) ce qui doit amener les meilleurs résultats, la surveillance des nouveaux townships; l'ouverture des chemins, et plusieurs autres mesures en contemplation, calculées pour nous donner, à nous résidant dans le comté d'Ottawa, la plus grande satisfaction.

Résolu:—Que les travaux incessants de notre populaire représentant John Egan, écuyer, M. P. P., méritent la plus grande attention, et cette assemblée regarde cette occasion comme très opportune de lui exprimer sa plus grande confiance et son entière approbation pour sa bonne conduite

comme représentant du comté d'Ottawa, pensant que c'est à ses efforts énergiques et persévérants que nous sommes redevables des grands bienfaits dont on nous a favorisés.

Résolu:—Que cette assemblée désire exprimer son opinion concernant une lettre publiée dans un journal de Bytown, signée "Thomas Wilson" et datée "Victoria Mills, Leitchfield", cette assemblée désapprouvant entièrement la conduite de M. Wilson dans son attaque non-fondée contre notre représentant si justement populaire, et elle est d'avis que M. Wilson n'a été influencé en tout cela que par des motifs de partis.

Résolu:—Que tant que notre représentant John Egan, écuyer, continuera à porter la même attention à nos besoins et à travailler aussi persévéramment pour notre bien, votant honnêtement comme il a toujours fait; nous, en dépit des rumeurs des chauds partisans qui voudraient s'imposer sur nous, lui accorderons toujours notre support le plus cordial, et serons toujours prêts dans toutes les occasions à lui prouver combien nous évaluons hautement ses services.

Résolu:—Que cette assemblée profite de cette occasion pour exprimer sa confiance dans les présents conseillers de son Excellence le gouverneur-général; l'énergie, la droiture, la fermeté qu'ils font voir dans le gouvernement du pays, donnant une sûre garantie qu'ils ne préfèrent point leurs places, et leurs émoluments aux principes qui concernent les grands intérêts du pays.

Résolu:—Que cette assemblée ne peut se séparer sans exprimer son opinion, que le défaut de communications intérieures à travers l'Ottawa doit être regardé comme une des principales causes qui empêche sa colonisation; et pendant que de bons établissements peuvent s'obtenir à des prix bas, et à des termes aisés, cependant les émigrés ne peuvent s'en prévaloir, vu que les chemins de route y manquent totalement.

Résolu:—Que le secrétaire ait instruction de transmettre une copie des procès de cette assemblée à John Egan, écuyer, M. P. P. et le prier de faire tout en son possible pour obtenir l'immédiate ouverture des chemins dans ce comté, vu que cette assemblée considère ce sujet comme étant de la plus haute importance pour la prospérité de l'Ottawa.

Résolu:—Que les éditeurs du *Montreal Herald, Pilot, La Minerve, Les Mélanges Religieux, The Packet et Bytown Gazette* soient priés de publier les procès de cette assemblée dans leurs journaux respectifs.

P. X. BASTIEN, Président.
LOUIS M. COUSLÉE, Secrétaire.

AU RÉVÉREND PÈRE CHINQUY.

Monsieur,—Désigné par dix-huit mille habitants de Montréal, c'est à votre voix, se sont entendus sous la bannière philanthropique de la société de tempérance, nous venons apporter le tribut de leurs remerciements, et vous offrir l'expression de leur reconnaissance. Vous avez bien mérité de la patrie; et le jour où le Canada prendra parmi les nations le rang que sa destinée lui réserve, il aura de vous un souvenir favorable, car vous avez puissamment servi ses intérêts, en faisant disparaître un des obstacles les plus violents qui s'opposaient à son avancement, nous voulons dire l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses. Votre œuvre est patriotique, car dans l'arrogance que vous avez entreprise contre l'intempérance, les armes dont vous vous êtes servi, ont été des considérations empruntées aux plus chers intérêts des Canadiens, et pour s'assurer du succès de votre voix éloquent de prêtre et de citoyen n'a eu qu'à faire résonner ce mot toujours magique aux oreilles de la population Canadienne: "amour de la patrie."

Quand vous vîtes en notre ville, vous aviez déjà répandu vos doctrines salutaires dans nos campagnes, et partout vous y aviez été salué avec enthousiasme. La capitale du Canada n'a pas pu rester en arrière de dévouement et de patriotisme, et la comme ailleurs votre zèle a été couronné de plus entier succès.

Aussi votre nom sera-t-il toujours cher aux habitants de Montréal, dont une assemblée publique en nous chargeant de vous offrir une médaille a reconnu qu'elle ne vous offre qu'un faible gage de sa reconnaissance, et une récompense bien modeste pour les sacrifices que vous vous êtes imposés dans l'intérêt de la cause dont vous êtes fait l'apôtre. Mais la reconnaissance qui vous est due, la postérité seule peut vous l'accorder, car elle seule peut dignement récompenser les services des bienfaiteurs de l'humanité.

NOTE ADRESSÉE PAR S. EM. LE CARDINAL ANTONELLI, PRO-SÉCRÉTAIRE-D'ÉTAT DE S. S. AUX REPRÉSENTANTS DES PUISSANCES.

"Sa Sainteté depuis les premiers jours de son Pontificat n'a eu rien autre chose en vue que de prodigier des bienfaits à ses sujets, selon les temps, et en pourvoyant à leur plus grand bien. Aussi, après avoir prononcé les paroles de pardon sur ceux qui, à cause des délits politiques, étaient exilés ou se trouvaient en prison, après avoir érigé la Consulte-d'État et institué le Conseil des ministres, ayant sous l'impérieuse nécessité des circonstances accordé l'institution de la garde civique, une nouvelle loi pour une honnête liberté de la presse, et enfin un Statut fondamental pour les États de la sainte Église; Sa Sainteté avait bien droit à la reconnaissance que des sujets doivent à un prince, qui ne les regardait que comme des fils et ne leur promettait qu'un régime d'amour. Mais bien différent fut le retour qu'elle reçut en échange de tant de bontés et d'une si prodigieuse condescendance. A la suite de courtes démonstrations d'aplanissement, démonstrations dirigées par ceux qui avaient déjà dans le cœur les plus coupables intentions (et que le Saint-Père s'efforça de faire cesser par tous les moyens que lui suggérât son cœur paternel), bientôt il recueillit le fruit amer de l'ingratitude. Poussé par la violence effrénée d'une faction à entrer en guerre contre l'Autriche, il se trouva contraint de prononcer une allocution dans le Consistoire

du 29 avril de l'année écoulée, allocution où il déclara au monde entier que son devoir et sa conscience ne pouvaient consentir à cette guerre. C'est alors que les inclinations préparées d'avance éclatèrent en atteintes ouvertes portées à l'exercice de son plein et libre pouvoir, en le forçant à diviser le ministère d'État en ecclésiastique et civil, division qu'il n'a jamais reconnue. Toutefois le saint-Père espérait que plaçant dans les divers ministères des personnes capables et amies de l'ordre, les choses pourraient prendre une meilleure tournure, et qu'il verrait s'arrêter en partie les maux qui menaçaient déjà. Mais un poignard homicide, guidé par la main d'un assassin, brisa, par la mort du ministre Rossi, les espérances que le Saint-Père avait conçues. Ce crime, exalté comme un triomphe, inaugura imprudemment le règne de la tyrannie. Le Quirinal fut entouré de gens armés; des tentatives d'incendie furent essayées; des coups de fusil tirés contre les appartements qu'occupait le Souverain-Pontife; et le Saint-Père eut la douleur de voir un de ses secrétaires tomber victime des agresseurs. Enfin on voulut forcer le palais par le canon, pendant qu'il refusait d'admettre le ministère qu'on voulait lui imposer.—Ayant dû, par une série de faits étonnables, comme chacun sait, céder à la violence de la force, le Pontife se vit dans la dure nécessité de s'éloigner de Rome et de l'État Pontifical, afin de recouvrer la liberté qui lui était ravie et dont il devait jouir dans le plein usage de sa puissance suprême. Par une disposition de la divine providence, il se retira à Gaète, et accueillit par l'hospitalité d'un prince éminemment catholique, entouré d'une grande partie du Sacré-Collège et des représentants de toutes les puissances avec lesquelles il est dans des relations amicales, il ne tarda pas un moment à élever la voix et à proclamer dans l'acte pontifical du 27 novembre dernier les motifs de sa séparation momentanée d'avec ses sujets, la nullité et l'illégalité de tous les actes émanés du ministère issu de la violence, et à nommer une commission de gouvernement qui devait prendre la direction des affaires publiques durant son absence de ses États.—Sans avoir aucun égard à la manifestation des volontés du Saint-Père, et parvenant par des prétextes mensongers à tromper sur leur valeur la multitude inexpérimentée, les auteurs des violences sacrilèges passèrent à de plus coupables tentatives, et regardant les motifs qui apparaissent qu'un souverain en instituant un illégitime fantôme de gouvernement sous le nom de Junte provisoire et suprême d'État, c'est contre ce grave et sacrilège forfait que le Saint-Père a protesté par son acte du 17 décembre dernier, où il déclare que cette Junte d'État n'est autre chose qu'une usurpation du pouvoir souverain et ne peut avoir aucune autorité. Le Saint-Père espérait que ces protestations rappelleraient ses sujets égarés à leur devoir de fidélité et d'obéissance; mais au contraire un nouvel et plus monstrueux acte de félonie patente et de rébellion ouverte vint mettre le comble à son affliction. Ce fut la convocation d'une Assemblée générale nationale des États romains, ayant pour but d'établir les nouvelles formes politiques à donner aux États du Saint-Siège. Assésé, par un *motu proprio* du 1er janvier dernier, le Saint-Père protesta contre cet acte, et le condamna comme un énorme et sacrilège attentat commis au préjudice de son indépendance et de sa souveraineté, digne des châtiments décernés par les lois divines et humaines, et il défendit à chacun de ses sujets d'y prendre part. Les avertissements que quiconque oserait attenter à la souveraineté temporelle des Pontifes romains encouraient les censures et spécialement l'excommunication majeure, peine qu'il déclara être encourue déjà par ceux qui, en quelque manière que ce fut, et sous des prétextes mensongers, avaient violé et usurpé son autorité pontificale.

Lorsque ces protestations et ces condamnations si solennelles furent connues de parti anarchique, il fit tous les efforts possibles pour en empêcher la divulgation; il soumit à des peines ceux qui osaient les faire connaître au peuple et qui ne secondaient pas ses détestables vues. Toutefois, à la honte d'une si odieuse violence, la majorité des sujets demeura fidèle à son souverain, et s'exposa aux sacrifices et au péril même de la vie, plutôt que de manquer à ses devoirs de sujet et de catholique. De plus en plus exaspéré en voyant ses desseins avortés, ce même parti multiplia de mille manières la violence et la terreur, sans avoir égard ni à la condition, ni à la dignité, ni au rang; mais voulant consumer jusqu'au bout l'œuvre de sa félonie, il eut recours aux plus viles et plus misérables trames. Passant ainsi d'excès en excès, abusant des bienfaits et des concessions du Pontife, et spécialement convertissant la liberté de la presse en une ignoble licence; après les plus impies malversations destinées à solder leurs complices, et à repousser les hommes d'honneur et de conscience; après tant de meurtres commis sous leur égide; après avoir répandu partout la rébellion, l'immoralité, l'irréligion; après avoir séduit une jeunesse imprudente ne respectant ni les lieux sacrés, ni les asiles de la paix et de la retraite, ni même les écoles d'enseignement public, et les convertissant en casernes à l'usage de la milice la plus indisciplinée, ramas de révoltés et de scélérats des pays étrangers; ces malheureux ont voulu rétablir la capitale du monde catholique, le siège des Pontifes à n'être qu'un repaire d'impie, en détruisant, s'il était possible, l'ideo même de la souveraineté de Celui que la divine Providence a placé au gouvernement de l'Église universelle, et qui, pour exercer librement cette autorité qui lui appartient par tout l'Univers catholique, joint d'un État comme patrimoine de l'Église. A la vue de cette dissolution, et de ces ruines, le Saint-Père n'a pas pu se pas d'un amour profondément alligé, en même temps qu'il était touché des cris de ses fidèles sujets, qui réclamaient son aide et son secours pour être délivrés de la plus atroce tyrannie. Sa Sainteté, comme on le sait, ven de temps après son arrivée